

REGLEMENT DE LA RANDONNEE GOURMANDE NOCTURNE 2026

ISLE SAINT GEORGES 33

Organisé par le Comité des Fêtes d'Isle Saint Georges.

Ce règlement est en ligne sur le site de la commune d'Isle Saint Georges et est susceptible d'évoluer d'ici le départ

- _ Respectons le tracé du parcours et n'utilisons pas de raccourcis.
- _ Ne pas toucher aux indications du tracé du parcours.
- _ Soyons discrets, vous allez traverser des zones habitées. Pensons aux autres, à la sérénité de la nature.
- _ Apprenons à connaître et respectons la flore et la faune.
- _ Ne laissons ni trace de notre passage ni déchets.
- A chaque halte, déposez vos déchets dans les containers et poubelles prévus à cet effet.**
- _ Ne faisons pas de feu.
- _ Les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse.**
- _ Soyons prudents au passage des ruisseaux.
- _ Respectons le code de la route.
- _ Respectons les consignes de l'organisateur.
- _ Assiettes et couverts non jetables à prévoir obligatoirement.**
- _ Le Parcours n'est pas autorisé pour les personnes non enregistrées.**

Conditions d'inscription

Les participants devront être en bonne santé et aptes à participer à la randonnée.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Les mineurs sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Attention, le parcours est accidenté, et n'est pas praticable avec une poussette.

Les participants s'engagent à respecter le règlement.

Les places étant limitées, nous vous conseillons de ne pas attendre la date limite, pour vous inscrire.

L'organisateur se réserve le droit de clore les inscriptions à tout moment dès que l'objectif de participation est atteint.

L'information sera relayée sur le site de la commune d'Isle Saint Georges.

Les inscriptions se font uniquement via helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-l-isle-saint-georges/evenements/inscription-randonnee-gourmande-nocturne4-juillet-2026>

Avant le départ de la randonnée gourmande nocturne

En cas de « force majeure », matérialisée par un arrêté municipal ou préfectoral (alerte météorologique orange ou rouge) empêchant la pratique de la randonnée, catastrophes naturelles (séisme, tempête) ou événements politiques majeurs (révolution, guerre, attentats), forçant l'organisateur à annuler l'évènement, les droits d'inscription seront remboursés. La pluie n'est pas un cas de force majeure.

Les annulations d'inscriptions ne sont pas remboursées.

Après le départ de la randonnée gourmande nocturne

En cas de conditions météorologiques entraînant des risques pour les participants, l'organisateur peut arrêter la randonnée ou modifier son tracé en cours de déroulement. Dans ce cas, le randonneur arrivant sur un point de ravitaillement ou de contrôle devra suivre les consignes données par les bénévoles et aura l'obligation de les respecter. Aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Tarifs : Adultes 25 € par personne, Enfants moins de 12 ans : 12€

Parcours

Parking à proximité du départ– fléchage - Accueil Départ place de l'Eglise

Prés, chemins, voies douces et voies de communication constituent le parcours.

Le circuit est soit fléché, soit marqué au sol à la peinture

Sécurité :

Toutes les traversées des routes se font sur des « passages piétons » et sont matérialisées et sécurisées par des panneaux « attention danger » « passage piétons »

Sur la route rester sur les bas-côtés.

Accueil / Départ : il se situe place de l'Eglise Il sera ouvert à partir de 18h00.

Présentez-vous au regard de votre nom (lettre) vous recevrez un carton de contrôle à présenter à chaque halte gourmande avec au dos des consignes de sécurité et les N° de tél d'urgence. **Conservez le bien**, il ne sera pas possible de se restaurer sans sa présentation. Il devra être remis définitivement à l'arrivée.

Vous percevrez également votre porte gobelet (tour de cou), conservez le bien, il vous sera utile à toutes les haltes repas.

Départs : Ils sont libres de 18h00 à 19h30. Aucun départ ne sera autorisé après 19h35.

Vous serez servis dans les couverts non jetables que vous aurez amenés

Attention : consommer l'alcool avec modération

Haltes gourmandes

A chaque halte, vous devez présenter votre carton de contrôle.

Le parcours de 10 kms à peu près est entrecoupé de haltes gourmandes.

halte 1 : - apéritif accompagné d'un en-cas – il sera servi un apéritif, du jus de fruit ou de l'eau.
des sacs poubelles sont à votre disposition à proximité.

halte 2 : - entrée vous sera servie. Vous aurez à votre disposition en gestion libre : vin, eau, pain.
des sacs poubelles sont à votre disposition à proximité des tables.

halte 3 : plat, une viande accompagnée vous sera servie.
Vous devez vous présenter au poinçonnage, votre viande vous sera servie et vous devrez aller la faire cuire. Ensuite vous serez servis de l'accompagnement
Vous aurez à votre disposition en gestion libre : eau, pain, condiments.
Le vin rosé ou rouge et l'eau sont en gestion libre.
des sacs poubelles sont à votre disposition à proximité des tables.

halte 4 : fromage. Deux sortes de fromage, au moins, vous seront proposées. Vous aurez à votre disposition en gestion libre : eau, pain, vin. des sacs poubelles sont à votre disposition à proximité des tables.

halte 5 : Dessert. Un dessert vous sera servi. Vous pourrez l'accompagner d'une boisson qui vous sera servie
A l'arrivée, vous devez remettre votre carton de contrôle après vous être fait servir le dessert.
1 container et des sacs poubelles sont à votre disposition à proximité des tables.
Une buvette payante servant bière pression, soft, café, eau est à votre disposition.

PS : nous comptons sur vous pour consommer modérément.

Tout abus d'alcool est dangereux pour la santé. De plus, certains d'entre vous devront reprendre la route après